



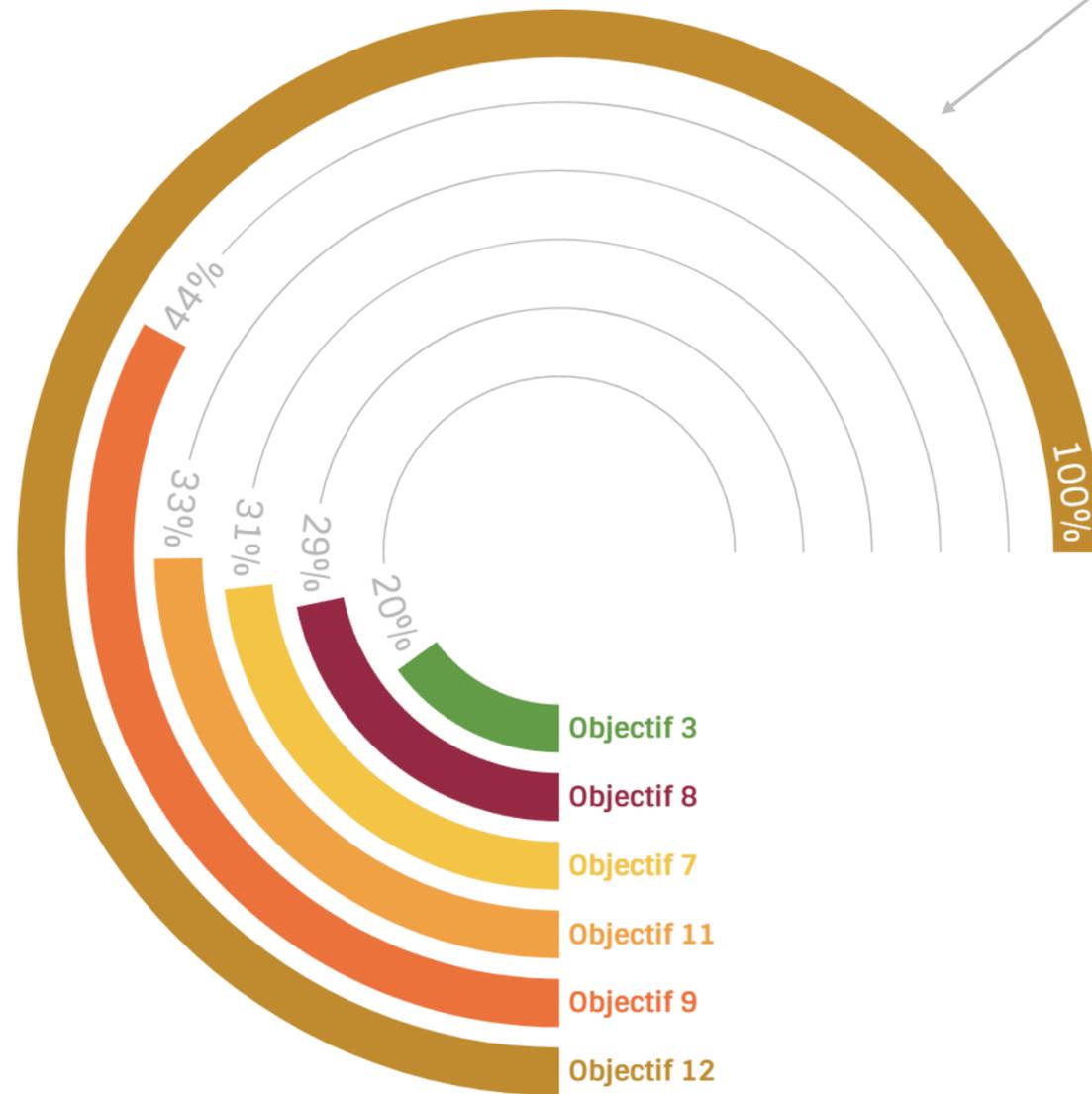
Rapport d'impact

AREMIS

Rapport du 11-08-25



A. ODD* & impacts positifs de AREMIS



ODD* : Objectifs de développement durable

12.2 Gestion durable des ressources naturelles. AREMIS contribue spécifiquement à l'ODD 12.2 en favorisant une utilisation plus efficace des ressources immobilières (m², équipements, services), notamment via la mutualisation et la gestion intelligente des espaces.

Contributions spécifiques

3.9 Santé-environnement. AREMIS contribue de manière spécifique à l'ODD 3.9 en améliorant la qualité des environnements de travail (qualité de l'air, confort, ergonomie), ce qui participe à la santé physique et mentale

8.2 Productivité économique. AREMIS contribue spécifiquement à l'ODD 8.2 en stimulant la productivité et l'innovation via l'automatisation, l'analyse de données, l'optimisation des usages de l'immobilier et la transformation digitale des espaces de travail.

9.1 Infrastructures durables, résilientes et accessibles. AREMIS contribue spécifiquement à l'ODD 9.1 en mettant en place des infrastructures immobilières et numériques robustes, durables et accessibles à ses clients publics et privés.

11.3 Urbanisation durable. AREMIS a pour mission de contribuer à l'ODD 11.3 en accompagnant les organisations dans la planification, l'aménagement, la gestion et l'optimisation durable de leurs espaces de travail, en intégrant des solutions stratégiques, humaines et digitales qui favorisent une urbanisation plus inclusive, fonctionnelle et résiliente.



Un score ShiftingPact® de 65 signifie qu'en matière de maîtrise de ses impacts, de ses pratiques ESG internes et de ses engagements, AREMIS est considérée comme ayant atteint le titre d'entreprise "Durable" selon le référentiel ShiftingPact®.

Niveau de maturité atteint :



En transition



Durable



Inspirante

Le score en matière de pratiques environnementales est de 61

Le score en matière de pratiques sociales est de 8

Le score en matière de pratiques de gouvernance est de 76

